

CHANTEUGES

Info



Place des lavandières



Rue de l'Esplot

L'EAU DES FONTAINES DE BOURLEYRE...

Deux fontaines pour un village !
Mais à quoi bon si aucune eau ne les alimente ?

Et pourtant, il fut un temps où les deux coulaient abondamment, abreuvant les troupeaux de vaches, moutons ou chèvres, et dont le surplus desservait le lavoir. Il y a peu de temps encore les agriculteurs pouvaient y remplir leur tonne pour désaltérer le bétail dans les prés.

Bien sûr, les fontaines de Bourleyre n'ont pas échappé à l'amointrissement du débit du à la sécheresse, mais vint le moment où même après un orage, les fontaines restaient muettes ! C'est donc après l'excès de précipitations du mois de mars et le silence déterminé des becs de fontaine, que quelques habitants décident de visiter le réseau qui descend des bois au-dessus de la route du Monteil !

Personne ne soupçonnait l'existence d'une « Manon » malfaisante, les plus avertis savaient exactement où se trouvent les captages, et c'est

donc armée de pelles, de pioches, de tuyaux réparateurs que l'équipe de fontainiers se dirigeait vers l'endroit soupçonné défaillant.

Le réservoir du captage le plus bas débordait généreusement et répandait le précieux breuvage, plutôt que de le renvoyer dans le dernier réservoir du pré au-dessus de la départementale. Nos chercheurs d'eau eurent tôt fait de découvrir un bouchon et durent utiliser une mini-pelle, un compresseur... tous les moyens conventionnels pour le disperser et voir à nouveau l'eau couler dans le réseau !

Les larmes de ces fontaines transformées en sanglots, vont ravir les usagers du village autant pour oxygéner les poissons du lavoir et les magnifiques nénuphars que pour remplir les arrosoirs des riverains du haut comme du bas, pour quelques lapins en cage ou salades printanières sous serre !



Le collecteur débordant au-dessus de la route



L'eau jaillit



Le lavoir et les poissons de Robert

SOIRÉE PUBLIQUE
LE LUNDI 9 DÉCEMBRE
À 20H À LA SALLE
DES FÊTES

Venez nombreux !

En bref

L'Entreprise
à But d'Emploi

page 4

ZOOM SUR...
Les 30 ans de
la salle des fêtes

page 6

Paroles d'un
chanteugeois

page 20





ÉDITO DU MAIRE

Chères Chanteugeoises, chers Chanteugeois,

C'est avec un grand plaisir que je m'adresse à vous aujourd'hui à travers cet édito dans notre nouveau bulletin municipal, un espace d'échange et de partage qui nous permet de renforcer les liens entre les habitants et le conseil municipal. En tant que maire, ma mission est de servir notre village, de veiller à son bien-être et de promouvoir un développement de notre commune harmonieux et durable tout en maîtrisant notre budget. Dans cet article, je souhaite aborder plusieurs sujets qui me tiennent à cœur et qui, je l'espère, susciteront votre intérêt, tant l'investissement que nous y mettons est grand.

Tout d'abord, je tiens à souligner l'importance de la participation citoyenne. Notre commune est riche de sa diversité et de ses talents, et comme nous l'avons fait pour la réhabilitation du lavoir de Fromenty, nous avons une nouvelle fois eu la chance de voir des habitants et des conseillers volontaires mettre la main à la pâte dans la remontée du mur du chemin d'évacuation de la gravière, dans la création de la dalle du futur logement de l'abbaye ou même dans la remise en beauté de la vierge du roc entre autres.

Votre participation est essentielle pour construire, aménager, embellir un village qui répond à nos attentes et à nos besoins tout en permettant de limiter les coûts, je remercie donc chaleureusement toutes les personnes qui se sont portées volontaires.

Toujours dans un souci d'attractivité de notre commune, nous avons souhaités apporter un coup de jeune à notre salle des fêtes, en remplaçant les stores et le plafond après avoir modifié le mode de chauffage l'an dernier, dans cette démarche nous avons été soutenues financièrement par la région Auvergne Rhône Alpes, qui nous a permis de faire un vrai lifting avec un coût maîtrisé. Notre salle des fêtes, comme notre salle des associations, sont des lieux de vie très utilisés qui par leur existence apportent simplement de la joie et de la convivialité au village.

Dans le même souci d'accueil, nous avons commencé en cette fin d'année la rénovation du logement de l'abbaye, celui de la petite classe pour de nombreux chanteugeois(es), et nous avons beaucoup de chance à Chanteuges d'avoir un conseil municipal volontaire et compétent qui mène de front les missions de suivi des travaux et maîtrise d'œuvre, ce qui nous permet de limiter le budget, en plus de la subvention obtenue dans le cadre du Leader pour la réhabilitation d'un logement et d'un local associatif.

Ensuite, je souhaite évoquer les enjeux environnementaux qui nous concernent tous. La transition écologique est un défi majeur de notre époque, et notre commune s'engage résolument sur cette voie comme elle l'a fait au travers de l'engazonnement du cimetière, l'installation des composteurs collectifs et depuis peu de la plateforme de compostage, qui rencontre un vif succès, mais également dans

l'amélioration énergétique de notre salle des fêtes par exemple. Nous l'avons tous vu ces derniers temps avec les inondations dramatiques un peu partout en Europe, le changement climatique fait souffrir notre nature et notre patrimoine. Entre sécheresse et excès d'eau, nos bâtiments, nos murs, nos routes, nos chemins vacillent. Il est important de préserver notre patrimoine naturel. Alors de nombreux chantiers non prévus dans notre programme ont donc été obligatoires, c'est le cas de la route du Péroux ou de la reprise de nombreux chemins communaux par exemple. Il est certain que dans les années à venir nous ne pourrons pas prendre de décisions municipales sans tenir compte de ces évolutions en gardant à l'esprit l'importance de végétaliser et de tenir compte de Dame Nature, tout comme prévoir au budget les sommes à affecter à ces imprévus.

Je suis fière de constater que de nombreux citoyens se mobilisent pour participer à ces actions et nous souhaiterions que ce soit encore plus intense en participant de temps en temps au nettoyage des espaces publics ou à la sensibilisation à la protection de notre environnement. Ensemble, nous pouvons faire la différence et léguer un héritage durable aux générations futures.

C'est aussi, à mon sens, le devoir de nos associations communales d'en tenir compte dans leur décision. Comme à mon habitude, vous savez combien j'attache d'importance aux associations qui permettent à notre village de vivre et de rayonner sur le territoire.

Par ailleurs, je tiens à aborder la question de la solidarité et du lien social. Il est essentiel de continuer à créer des espaces d'échange et de rencontre, où chacun peut se sentir accueilli et valorisé. Ensemble, nous devons veiller à ce que personne ne soit laissé de côté. Je remercie donc une nouvelle fois tous les bénévoles qui donnent de leur temps, dans un monde où ce temps est précieux, pour faire que notre commune soit la plus accueillante et dynamique possible.

Enfin, je souhaite vous parler des projets d'aménagement et de développement de nos villages.

Nous allons élaborer un plan stratégique sur plusieurs années visant à améliorer nos infrastructures, à revitaliser notre centre-bourg et à favoriser le développement économique local dans la mesure du possible. Ces projets, qui incluent la création de nouveaux espaces publics, l'amélioration du stationnement et de la circulation, et le soutien aux commerces de proximité, visent à rendre notre village encore plus agréable à vivre et plus dynamique.

Pour nous aider dans cette direction, nous allons commencer un travail avec le cabinet d'étude et d'urbanisme PMU (Pari des Mutations Urbaines) en ateliers participatifs et réunions pour le futur projet d'aménagement de l'intégralité de notre centre-bourg, car nous pensons sincèrement qu'aujourd'hui un conseil municipal seul ne peut plus être décideur, maître d'œuvre et acteur de la vie complète d'un village.



La participation citoyenne est pour nous essentielle, nous l'avions annoncé lors de notre élection et souhaitons tenir cette promesse.

Ce sont autant d'opportunités de vous exprimer, de partager vos idées et de contribuer à l'élaboration des projets qui façonneront notre avenir commun. Votre avis est précieux, je vous encourage donc à vous impliquer et à faire entendre votre voix.

Dans le même temps nous continuerons aussi d'améliorer les villages alentours, nous prévoyons notamment sur 2025, la fin d'aménagement de la route des vieux chênes, et d'autres projets sur Bourleyre pourraient également voir le jour.

Enfin, je souhaiterais clôturer cet édito, en exprimant ma fierté, d'avoir réussi avec l'aide des conseillers municipaux, à accueillir de nouveaux commerçants dans notre village avec l'arrivée de Naïké et Jérôme, nous avons tous beaucoup cravaché pour remettre la boulangerie à flot, certains avec leurs compétences techniques, d'autres avec leur bonne volonté, mais tous unis dans la même direction pour faire revivre ce commerce, très souvent contre vents et marées, tant il a fallu de la persévérance pour convaincre, là encore avec le soutien de la Région et de l'État pour limiter les coûts et pouvoir proposer un loyer attractif qui permettent d'en vivre.

Aujourd'hui nous sommes très fiers et heureux tout simplement d'avoir réussi lors de notre mandat à réouvrir l'auberge et la boulangerie, avec le soutien de Christiane qui a permis de garder l'âme de la rue des moulins durant ces longs mois d'attente. Je tiens donc à féliciter nos commerçants dans leur ensemble pour leur gentillesse, leur dynamisme, leur serviabilité. Ils sont le cœur du village, ils sont le maillon essentiel qui fait que nous sommes encore un village et pas une banlieue-dortoir de Langeac. Vous l'aurez compris, ce qui fait d'un village, un lieu où il fait bon vivre, et duquel on parle à l'extérieur, c'est la bonne articulation entre le conseil municipal, les habitants, les associations et les commerçants et nous avons beaucoup de chance à Chanteuges d'avoir cette combinaison gagnante.

En conclusion, je tiens à vous remercier pour votre engagement et votre confiance. Ensemble, nous pouvons continuer de bâtir une commune en harmonie avec son environnement, où chacun trouve sa place et où l'avenir est porteur d'espoir. Restons unis, solidaires et déterminés à faire de notre village un exemple de réussite collective.

Sandrine ROUX

BIENTÔT 16 ANS !

PENSEZ AU RECENSEMENT

C'EST OBLIGATOIRE

Tous les citoyens français âgés de 16 à 25 ans doivent obligatoirement effectuer leur recensement citoyen, en ligne ou en mairie. Il doit être fait dans les 3 mois qui suivent le 16^e anniversaire. [Service-Public.fr](https://www.service-public.fr) vous explique.

Le **recensement citoyen** est obligatoire. Il permet d'obtenir une **attestation de recensement**, d'être convoqué à la **Journée Défense et Citoyenneté (JDC)** et d'être **inscrit automatiquement à 18 ans** sur les listes électorales.

L'**attestation de recensement** permet de s'inscrire à un examen (brevet d'études professionnelles, baccalauréat, etc.) ou un concours administratif en France avant l'âge de 18 ans.

Vous pouvez faire ce recensement à la **mairie de votre commune** ou en **ligne**. Il faudra dans les 2 cas fournir les documents suivants :

- ✓ carte nationale d'identité ou passeport valide ;
- ✓ livret de famille à jour ;
- ✓ justificatif de domicile (dans le cas d'une inscription en mairie uniquement).

J'AI 16 ANS. JE ME SUIS FAIT RECENSER. ET TOI ???



2025

La municipalité vous invite à participer à la traditionnelle cérémonie des vœux, suivie d'un apéritif dînatoire, le **Vendredi 17 janvier à 19h30** à la salle des fêtes

Etat civil

jusqu'au 30 octobre 2024

Naissance : Néant

Mariage :

- Michel BISCHOFF et Marie BONHOMME, le 27 avril 2024

PACS :

- Romain FEVRE et Marianne BORGES, le 21 mars 2024

Décès sur la commune :

- Alain FRIN, le 1^{er} février 2024

Transcription de décès :

- Jacques DUTREVIS, acte du 11 décembre 2023
- Albert HILAIRE, acte du 8 janvier 2024
- Lucienne FAURE, acte du 26 février 2024
- Christiane BOISSIERES née BESSON, acte du 11 avril 2024

Décès hors commune :

- Marcel NAUDIN le 29/01/2024

CHANTEUGES
Info

Rédaction : Véronique LEBRETON, Nicolas MATHIEU, Annie PAGE, Sandrine ROUX, Julien VIZADE.

Photos : Annie PAGE, Julien VIZADE.

Conception graphique : Chloé Abeillon - iBiz®

Imprimeur : Agence iBiz® - www.ibizprint.fr

Nous sommes bien souvent confrontés aux tracas de « la paperasse », démunis devant la complexité des démarches administratives, ou impuissants devant l'outil informatique que parfois même nous ne possédons pas.

La solution existe tout près de chez vous :

À Siaugues-Sainte-Marie, la maison France Services sera là pour vous aider, deux agents formés vous accompagneront pour cela.

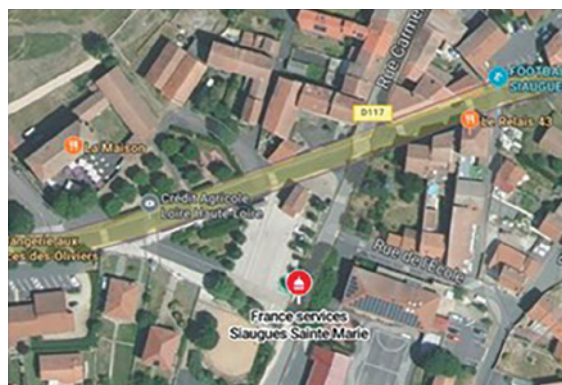
Pour mieux vous recevoir et résoudre vos soucis, il est préférable de prendre rendez-vous au 04 71 74 23 68 si possible.



LA MAISON FRANCE SERVICES MET À DISPOSITION DU PUBLIC EN ACCÈS GRATUIT :

- un poste informatique connecté
- une imprimante
- de la documentation

INFORMATIONS PRATIQUES



France Services Siaugues-Sainte-Marie

- 📍 Place Lafayette
43300 Siaugues-Sainte-Marie
- ☎ 04 71 74 23 68
- @ siaugues-sainte-marie@france-services.gouv.fr
- 🕒 Mardi : 9h à 12h et 14h à 17h30
Mercredi et samedi : 9h à 12h
Jeudi : 9h à 12h et 14h à 15h30
Vendredi : 9h à 12h et 14h à 18h

FRANCE SERVICES VOUS PERMET D'ACCÉDER FACILEMENT AUX SERVICES PUBLICS :

Accueil,
informations
et orientation



Accompagnement
dans vos démarches
administratives



Mise à disposition
d'outils informatiques
et aide à l'utilisation
des services numériques



Un accompagnement dans vos démarches du quotidien avec les conseillers France Services PRISE DE RENDEZ-VOUS RECOMMANDÉE

- Envoyer un document par mail...
- ameli.fr / msa.fr : imprimer une attestation de droits, demander une carte vitale...
- caf.fr : faire sa déclaration trimestrielle, faire une simulation ou demander une prestation (rsa, aide au logement, prime d'activité...)
- ants.gouv.fr : demander ou renouveler son permis de conduire, sa carte grise (vente ou achat d'un véhicule), ses papiers d'identité (carte d'identité, passeport...)
- impots.gouv.fr : imprimer un avis d'impôts...
- pole-emploi.fr : faire son actualisation, joindre des documents (bulletin de paie...)
- lassuranceretraite.fr : obtenir un relevé de carrière, faire une simulation de départ à la retraite...



rives du
Haut-Allier

notre communauté de communes

2 agents
France services
formés aident le public
dans ses démarches

UN AGENT FRANCE SERVICES PEUT :

- vous accompagner dans les démarches administratives quotidiennes et répondre à vos question ;
- vous aider dans les démarches en ligne (navigation sur les sites des opérateurs, simulation d'allocations, demande de documents en ligne) ;
- résoudre vos situations plus complexes en s'appuyant sur un correspondant au sein des réseaux partenaires ;
- vous mettre à disposition et vous accompagner à l'utilisation d'outils informatiques (création d'une adresse e-mail, impression ou scan de pièces nécessaires à la constitution de dossiers administratifs...).

GUIDE DES PERMANENCES DES PARTENAIRES

➤ Conseiller numérique

Aide en informatique et initiation aux usages numériques auprès des personnes peu ou mal à l'aide avec l'informatique. Ateliers à la demande avec un minimum de 4 personnes.

SOCIAL/SOLIDARITÉS

➤ Assistante sociale

Permanence de 9h à 12h tous les premiers jeudis du mois ou à la demande
Rendez-vous obligatoire au **04 43 07 10 80**.

FINANCES

➤ DDFIP (impôts)

Permanence tous les premiers vendredis du mois de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30
Rendez-vous conseillé au **04 71 74 23 68**.

AUTONOMIE / HANDICAP

➤ FNATH - Fédération nationale des accidentés du travail et des handicapés

Sans ou avec rendez-vous fixé par la FNATH au **06 03 46 13 71** le 2^e mardi tous les 2 mois de 10h à 12h.

ACCÈS AUX DROITS / MESURES DE PROTECTION

➤ CDAD - Comité départemental de l'accès au droit

Permanence à la demande. Rendez-vous et renseignements auprès de France services.

L'ENTREPRISE À BUT D'EMPLOI (EBE)

L'association ATD Quart-Monde, partant d'un constat fait par la TAE (Travailler et Apprendre Ensemble) en 2010 a élaboré le projet "Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée" (TZCLD).

Ce projet repose sur trois bases à savoir :

- Qu'un emploi en CDI fait partie des droits fondamentaux au nom d'un principe énoncé dans le préambule de la Constitution de 1946 : "Chacun a le devoir de travailler et le droit d'obtenir un emploi".
- Que le fait d'employer des personnes au chômage, ou bénéficiaires des minimas sociaux, pouvait s'avérer économiquement rentable : allocation chômage, RSA, absence de cotisations salariales, recettes de la TVA amoindries par une faible consommation, dépenses de santé exacerbées par la précarité, sont aujourd'hui une réalité de « dépenses passives » que le projet veut transformer en « recettes actives » grâce à l'emploi.
- Enfin, que le fait pour ces personnes de travailler dans un cadre adapté ne pourrait que les inciter à donner le meilleur d'elles-mêmes, et ce, d'autant plus que les participants à cette expérimentation sont volontaires.

Dès lors l'idée de l'Entreprise à But d'Emploi (EBE) a fini par aboutir en 2017. Fin juillet 2022, 36 Entreprises à But d'Emploi employaient 1240 personnes sur 38 territoires dans l'hexagone. La loi du 14 décembre 2020 a permis d'étendre l'expérience et, en avril 2024, 2960 personnes étaient salariées au sein de 76 EBE...

Bien plus qu'un simple outil d'insertion l'EBE ouvre donc la porte d'une activité professionnelle à des catégories souvent éloignées de l'emploi (jeunes peu ou pas diplômés, seniors...). De plus, la possibilité d'un CDI à temps choisi permet une adaptation aux cas spécifiques (mères célibataires, personnes handicapées ou ayant des problèmes de santé). Enfin, elle leur permet d'accéder à la mobilité, en particulier du parcours du combattant, c'est une structure précieuse, en particulier en milieu rural où les problèmes de mobilité sont plus que présents. Elle permet à des catégories de populations éloignées de l'emploi, de retrouver, non seulement la sécurité financière et psychologique apporté par le CDI, mais également un retour à une vie professionnelle et sociale que les circuits traditionnels ne peuvent lui offrir. De fait l'EBE s'inscrit dans une offre de complémentarité d'emploi et de création d'activités en renforçant la proposition économique sur un territoire.

Dans cet état d'esprit, au sein de la Communauté de Communes des Rives du Haut Allier, les communes de Langeac, Mazeyrat-d'Allier, Chanteuges et Saint-Georges-d'Aurac ont pris la décision de s'engager dans cette voie en créant une EBE au format associatif dont la dénomination officielle sera « UTILES » pour Un Territoire d'Initiatives Locales, Environnementales et Sociale.



Les rendez-vous avec les volontaires ainsi qu'un certain nombre de réunions visant à définir les compétences, les contraintes, et les desideratas de ces derniers, ont été animées par M. Pierre WLUCZKA, bénévole d'ATD Quart-Monde et président de l'association. M. José Soares, chargé de l'élaboration du dossier de validation y a également participé, la mise en œuvre opérationnelle de l'EBE étant assurée par M. Frédéric Durand, futur directeur de l'entreprise.

12 emplois sont prévus au démarrage de cette dernière, qui devrait avoir lieu au mois de janvier 2025 sur les communes de Langeac, puis Chanteuges pour son atelier bois. Ce chiffre pourrait être doublé en un an, sachant que la liste des volontaires comprend une cinquantaine de personnes.



TERRITOIRES ZÉRO CHÔMEUR DE LONGUE DURÉE

4

Un pôle de conciergerie d'entreprise intégrant un vaste éventail de services à destination des salariés, allant du dépôt de vêtements chez le teinturier au passage d'un véhicule au contrôle technique et à l'entreprise elle-même, en prenant en charge les tâches qui mobilisent leur ressources humaines, tel que le nettoyage des véhicules d'entreprise... l'aide à l'archivage physique et numérique, ce type de services peut être également proposé « sur-mesure » auprès des particuliers tel que le jardinage ou une aide aux petits travaux, le ramassage des produits à destination de la déchetterie. Le dépôt sera également possible directement au 1 rue Berthelot sur Langeac...

2

L'EBE pourra participer au développement de l'économie touristique en proposant aux hébergeurs du territoire la location de vélos à assistance électrique et musculaires, clé en main (acheminement sur le lieu de villégiature, entretien...). Il est également prévu qu'elle participe aux sollicitations de touristes souhaitant visiter quelques sites remarquables de notre territoire à commencer par le site de Chanteuges.

3

Dans une démarche d'économie circulaire, il est prévu un reconditionnement donnant une seconde vie aux objets : upcycling, reconditionnement de vélos, outillage électrique, électro-ménager, ordinateurs, smartphones... Cette activité permettra de se positionner sur le marché de l'occasion dans le cadre d'une vision solidaire.

Les 4 pôles d'activités complémentaires

prévus par l'EBE Utiles au sein du tissu économique local

1

Un atelier bois qui permettra la fabrication de mobiliers, objets décoratifs, objets souvenirs pour la saison touristique, à partir de bois de palettes et d'essences classiques, la restauration des meubles et menuiseries (volets, barrières, portails...) de la mise à blanc jusqu'à la rénovation finale pour particuliers, collectivités, acteurs du monde économique.

« Comme aidant familial, ayant des horaires contraints, j'ai rejoint, dès 2021, le projet TZ séduite par la possibilité du temps de travail choisi. Un mi-temps voire moins d'heures dans la semaine. J'ai participé à l'élaboration des futures activités : conciergerie, location de vélos... J'ai visité les EBE les plus proches : Thiers, Le Puy, Le Teil. J'aimerais intégrer l'atelier bois, découvrir un domaine inconnu, une nouvelle orientation... utile ! **Natalie** »





30 ans DE LA SALLE DES FÊTES : UN BEAU CADEAU D'ANNIVERSAIRE !

Après des montages et démontages de « parquet salon » pour la Pentecôte, des Noël pour les enfants organisés dans les bars ou restaurants de la commune, des concours de belote dans les salles de classe souvent trop petites... Demandée « à corps et à cris » par le comité des fêtes en place dans les années 80, le conseil municipal décide donc d'investir les deniers de la commune dans une « salle d'activités » qui va sortir de terre en 1993 ! (pour l'obtention de subventions, telle était la dénomination préconisée par les services de l'état).

Une trentenaire issue d'un prêt bancaire sur vingt ans pour une belle salle, enviée par toutes les communes alentour, une inauguration en janvier 1994 par un bal musette dont tous les organisateurs se souviennent tant le verglas avait décidé de compromettre la chose, auquel il faut ajouter le souvenir cuisant des dégradations causés sur de nombreux véhicules par des personnes mal intentionnées (il y en avait déjà y a 30 ans !).

Elle a connu depuis les joies et les peines des familles, les animations les plus diverses par les associations sportives, sociales ou culturelles. Elle est un point de rassemblement pour les assemblées générales et les réunions de tous genres.

Nous recevons souvent les louanges des locataires pour sa beauté architecturale extérieure et intérieure et sa bonne conservation dans le temps.

Est-ce cette conception en bois qui ressemble à un vaisseau renversé, (dixit un élu lors de l'inauguration) qui a œuvré pour ce

joli vieillissement ? Nous savons bien sûr les heures de ménage et d'entretien qui y ont contribué autant par l'investissement du personnel que celui des conseillers municipaux en charge de la location.

Mais « l'habit ne fait pas le moine » et si l'aspect de la structure ne change pas, les éléments de fonctionnement sont arrivés au terme de leurs bons services. Les dépenses ont commencé fin 2023 avec le changement de la chaudière qui a apporté un confort supplémentaire par son efficacité à chauffer rapidement ce vaste volume d'air.

Les rideaux salis par l'usure des années ont connu un renouveau enjolivant l'atmosphère par des nouveaux stores gris clair qui répondent aux normes d'utilisation dans un espace public et qui ont pour mission supplémentaire de protéger du rayonnement du soleil. Des coffres protègent les rouleaux de la poussière et un enroulement par des poignées rigides évitera la casse des chaînes parfois mises à rudes épreuves. C'est l'entreprise BATIMAN de Langeac qui a œuvré en la matière quand le temps peu clément du mois de février a favorisé leur intervention en intérieur.

Pour compléter cette action de rénovation et d'embellissement ainsi que pour favoriser davantage d'économies de gaz et électricité, en plus de la programmation du chauffage, **la laine isolante** entre le toit et **le plafond** a été améliorée par l'ajout d'une couche supplémentaire de fibre de verre. Plus épaisse, elle va atteindre 30 cm et sera soutenue par un plafond de plaques blanches, parsemé de dalles d'**éclairage LED** moins énergivores que les « vieux » tubes au néon de première génération.



AVANT



PENDANT

Le plafond



Les rideaux

Et si vous êtes éblouis en arrivant rue des bords de Desges, ça ne sera peut-être pas seulement par la beauté de la Salle des Fêtes, mais également par les nouveaux **spots LED extérieurs** qui ont remplacé les halogènes gourmands et désuets.

Quelque soit la raison pour laquelle vous vous rendez dans votre salle communale, nous espérons que vous apprécierez ces changements qui ne l'ont pas dénaturée et qui, l'accompagneront jusqu'aux bougies de ses cinquante ans !

MONTANT DES TRAVAUX

Chaudière	12 260 €	Programmeur	672 €
Rideaux	13 243 €	Spots + dalles LED	8 984 €
Plafond	13 997 €		

TOTAL : 49 156 €

Auxquels il faudra déduire le bonus ruralité pour un montant de 20 000 € + aide CEE du RGE.

Programmation de la soufflerie :

Depuis la forte hausse des tarifs de l'électricité, notre attention s'est portée sur les principaux consommateurs d'énergie dans nos bâtiments et sur l'éclairage public. Notre salle des fêtes, chauffée par une chaudière à gaz, se trouvait être le principal poste de dépenses en électricité.

CONSOMMATION DES BÂTIMENTS PUBLICS CHANTEUGES EN KWH

SALLE DES FÊTES	JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPT.	OCT.	NOV.	DÉC.	TOTAL
2023 en kWh	1 971	2 325	1 956	2 379	1 873	610	454	694	589	305	813	2 139	16 108
2024 en kWh	2 116	605	358	797	1 502	623	494	692	485	305*	623*	556*	9 156

*Les consommations des mois d'octobre novembre et décembre sont des estimations.

En constatant que les mois où le chauffage était sollicité, la consommation s'envolait, Julien, Nicolas M. et Annie, épaulés par l'entreprise CHOPY, ont cherché l'origine du problème qui ne pouvait venir que de son imposant système de soufflerie !

En effet, deux gros ventilateurs expulsent dans la salle, l'air chauffé par la chaudière. Ce système non automatique fonctionne en permanence dès que la salle est chauffée, même si le thermostat est fortement baissé. Riche de cette constatation, Michel CHOPY nous propose l'installation d'un programmeur pour activer la soufflerie en aliévation avec le fonctionnement de la chaudière.

Abracadabra ! Cette innovation va être mise en place mi-janvier 2024 et sera fonctionnellement efficace immédiatement !

Elle nécessite toutefois une attention hebdomadaire pour Annie, afin de programmer les heures d'utilisation de la semaine. Cette contrainte génère toutefois une économie substantielle qui a déjà largement amorti le coût de la réalisation qui s'élève à 672 €.



LE MUR D'ÉVACUATION DU SENTIER DE LA GRAVIÈRE



Bien sûr, la pluie est indispensable à notre survie, bien sûr nous apprécions la présence de ces murs nécessaires au soutènement de nos chemins, mais l'assèchement pendant l'été de la terre qui les constitue, provoque des crevasses dans lesquelles les fortes pluies du printemps ou de l'automne s'infiltrèrent trop rapidement et déclenchent des éboulements.

C'est donc au mois de mars que Romain constate l'éboulement d'une portion du mur qui soutient le sentier d'évacuation de l'aire naturelle de camping de la Gravière.

L'accès n'est pas aisé et toutes les solutions sont envisagées. Mais la plus sage et moins coûteuse est retenue, avec le prêt de la brouette chenille de Nicolas M, pour monter le ciment gâché au pied du sentier, jusque sur le chantier.

Dès le mois d'avril, Yves, le nouvel agent en remplacement de Cécile, rejoint par Alain, bénévole de la Vialle, sont venus prêter mains fortes à Lionel et Pascal, afin que ce chantier soit fini et fonctionnel le 1^{er} mai, pour l'ouverture officielle de l'aire naturelle de camping. En effet, l'habilitation d'exploitation qui passe par une commission de sécurité est subordonnée à l'utilisabilité de ce sentier d'évacuation en cas de crue subite de notre rivière Allier.



L'ANNÉE

LE MUR À L'ENTRÉE DE CHANTEUGES AU BORD DE LA RD 585



Au mois de juin, des travaux de maçonnerie sur un mur d'entourage chez Christine ROUCH, nous ont donné l'opportunité de refaire, à l'entrée de village, la jardinière accolée au mur en réfection le long de la RD 585 : Une continuité de caractère en parallèle avec son cousin de l'autre côté de la route.

Le devis de l'entreprise PAYAT d'un montant de 2 068 € signé dans la foulée et les pierres commençaient aussitôt à s'empiler, scellées par des joints de couleur contrastante.



Les plantations remises en bonne place pouvaient profiter du printemps pluvieux pour reprendre force et beauté. Nous bénéficions à Chanteuges d'une entrée de bourg remarquable, enjolivée par les travaux des riverains soucieux d'avoir un cadre de vie harmonieux.

MUR SORTIE DE BOURG COTÉ SAUGUES

Au matin du 25 octobre 2024, encore une désagréable surprise au réveil, où Nicolas était appelé de bon matin pour un nouveau mur effondré, cette fois sur la route départementale à la sortie du bourg coté



Bourleyre. Les précipitations des derniers jours avaient eu raison de la solidité de cet édifice, propriété d'un particulier de la commune.

Yves, seul employé présent ce matin-là, était sollicité pour retirer de la route ces obstacles minéraux au moyen du tractopelle. Nicolas avait mis à disposition son tracteur et une remorque, ainsi qu'Etienne pour évacuer les gravats.

Les manœuvres de déblayage nécessitaient de couper la circulation sur la route départementale. Deux agents du Conseil Général avaient été dépêchés pour gérer le flux des véhicules momentanément immobilisés.

Après une petite heure de labeur, la route était dégagée, balayée par Julien et Nicolas. Les agents du Département mettaient en place une signalétique de danger et la voie était rendue à la circulation.

DES MURS

LE MUR DU PÉROUX

Après la catastrophe du pont suspendu de Mirepoix-sur-Tarn qui a fait deux morts le 18 novembre 2019, l'état reprendra son « programme pont » initié par le « plan relance » de 2020. La commune de Chanteuges dès 2022, sur la proposition du CEREMA (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement), décide donc de faire inspecter ses ouvrages d'art.

Le danger le plus évident ne venait pas des ponts construits sur la commune mais du mur de soutènement de la route du Péroux. En effet des fissures lézardaient l'ouvrage jusqu'à sa crête sur laquelle des crevasses scindaient l'édifice en trois parties.

Suite aux divers avis pris auprès des entreprises locales spécialisées en ouvrage de ce type, c'est l'entreprise PYRAMID qui fut choisie pour sa spécialité en forage, injection et projection de béton. Elle est intervenue du 26 août au 6 septembre pour consolider cet édifice.

Des cloutages par ferrailage et scellement chimique (d'une longueur de 7.5 mètres sur le sommet et 6 mètres à la base) vont s'ancrer dans la paroi rocheuse de l'autre côté de la route. Une croix de Saint-André vient répartir les efforts sur le mur existant. L'ensemble permet donc de solidariser le soutènement existant au « rocher mère ».

Des barbacanes (tuyaux traversant le mur) ont été insérées dans la paroi béton existante afin de sortir les infiltrations d'eau stagnante à l'arrière de l'ouvrage. Afin d'éviter les ruissellements et infiltrations sur les autres murs de soutènement de cette « Route du Péroux », un aménagement du haut du mur en question a permis de collecter les eaux pluviales, qui dévalent la route en pente, pour les renvoyer de l'autre côté de la chaussée, dans le fossé nettoyé par les agents communaux. Autant de précautions qui ont montré leur efficacité lors des fortes pluies tombées au début du mois de septembre.



AVANT



APRES



Ces travaux vont bien sûr améliorer la sécurité des riverains et des utilisateurs de cette voie communale. Ils ont généré une gêne pendant cette quinzaine de jours : route coupée, bruit de compresseur, de centrale à béton, de foreuse... malgré ces désagréments, les voisins du chantier en ont facilité la réalisation, en donnant accès par leurs terrains et nous les en remercions vivement !

MONTANT DES TRAVAUX

Coût de la réalisation	59 000 €
Subvention DETR	17 700 €
Subvention CEREMA	29 580 €

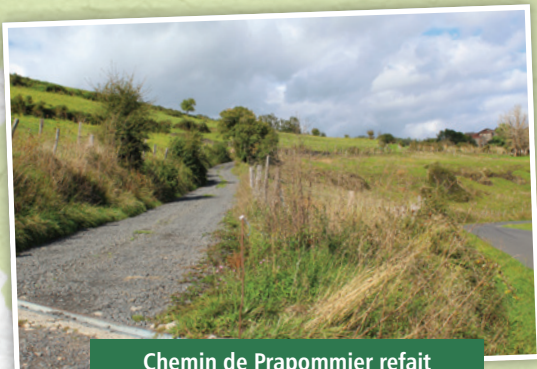
LE CHEMIN SOUS BOURLEYRE ET SON COUSIN DE PRAPOMMIER

Malgré toutes les précautions prises pour la collecte des eaux pluviales, il est parfois des épisodes de précipitations trop abondantes que les réseaux ne peuvent absorber. Ils provoquent des inondations qui n'ont touché que des chemins et non le village de Bourleyre.

Début mars, le chemin qui continue celui de « la Riade » et qui se poursuit jusque dans les bois de Pourcheresse, a subi les frasques de ce gros orage de fin d'hiver. On pouvait imaginer la violence du torrent qui dévalait dans le pré sous la RD 585, en constatant les dégâts occasionnés sur cette piste, les fondrières atteignaient presque un mètre par endroit !

Après avoir posé avec prudence, les signalisations qui s'imposaient, ce chemin devait attendre le mois de juin, l'intervention efficace de nos agents communaux pour retrouver sa largeur originelle et son bel aspect enherbé.

La même colère orageuse ayant également creusé les chemins d'accès aux lieux-dits de Prapommier et de Tatevin, ceux-ci furent aussi réparés, grâce au matériel et au labeur des employés chanteugéens.



Chemin de Prapommier refait suite au ruissellement de l'orage

Tout au long du chemin



Chemin sous Bourleyre

TRAVAUX 7 COUR DE L' ABBAYE

Après la belle réalisation du numéro 3 en début de mandat, Sandrine a confié à la fine équipe composée de Julien (la tête) et Pascal (les bras) le projet de réhabilitation du numéro 7 de la cour de l'abbaye.

Pour commencer, nous avons établi un cahier des charges composer de 5 lots : **CARRELAGE** ; **PLATERIE-PEINTURE** ; **ÉLECTRICITÉ-CHAUFFAGE** ; **PLOMBERIE** ; **MENUISERIE-CHARPENTE**.

Ce cahier des charges a été diffusé à un large cercle d'artisan. Après maintes visites de chantier, nous avons trié les devis reçus et le conseil municipal a validé l'attribution des lots aux entreprises suivantes :

- ✓ **Lot 1 : CARRELAGE** ▶ Jean-Luc DOMAISON
- ✓ **Lot 2 : PLATERIE-PEINTURE** ▶ Entreprise HABITAT MULTITRAVAUX
- ✓ **Lot 3 : ÉLECTRICITÉ-CHAUFFAGE** ▶ Entreprise CHOPY
- ✓ **Lot 4 : PLOMBERIE** ▶ Entreprise GIGNAC
- ✓ **Lot 5 : MENUISERIE-CHARPENTE** ▶ Entreprise VALENTIN

Pour ce qui est des travaux initiaux de démolition et de maçonnerie, nous avons décidé de les conserver à notre charge pour les faire réaliser en régie par nos agents communaux.

Ainsi lors des journées pluvieuses de mai, Pascal, Lionel et Yves se sont, dans un premier temps, activés pour la démolition des cloisons, plafonds et planchers, puis l'évacuation des gravats. Ensuite, Pascal C. a approvisionné les matériaux pour solivage du grenier qui a été mis en place avec les agents en juin.

Courant juillet, Lionel et Yves ont préparé la dalle, les entreprises CHOPY et GIGNAC ont installé les gaines de réservation pour les alimentations en électricité et eaux, mais également les évacuations des eaux usées, ainsi que les modifications des ouvertures pour la redistribution des espaces.

L'après-midi du 2 août, Nicolas P a piloté le chantier participatif de coulée de la dalle. Dès 14h, le ballet des brouettes a été mené par Pierre, François, Dédé, Christian, Léo, Étienne, Nicolas et Julien accompagnés des agents Pascal et Yves pour trimballer le béton depuis l'aube du porche où était garée la toupie jusqu'à l'immeuble du numéro 7 où Lionel, Pascal et Florian réceptionnaient la matière et lissaient la dalle. 45 minutes montre en main suffirent à vider la toupie et achever l'ouvrage. Ne restait plus qu'à laisser sécher durant les belles journées du mois d'août.

Début septembre, l'entreprise VALENTIN était la première à entrer en scène. Les poteaux, les poutres et le parquet de l'étage donnaient en quelques jours un aspect nouveau au chantier. L'escalier du grenier, le conduit de cheminée installés, pour compléter ce lot de Menuiserie-Charpente, l'entreprise VALENTIN préparait les nouvelles portes, il ne manquerait plus que l'escalier.

En octobre, c'est l'arrivée sur le chantier de l'entreprise HABITAT MULTITRAVAUX, Rémi a pris en charge l'installation des rails de cloison pour distribuer les pièces ; en parallèle les plombiers ont placé les évacuations dans ces cloisons.

Sur la seconde quinzaine d'octobre, le chantier a été mis en pause pour permettre aux entreprises HABITAT MULTITRAVAUX et CHOPY de se déployer sur le chantier de réfection du plafond de la salle des fêtes pour lequel elles avaient été sélectionnées.

Dès la reprise du chantier, le plaquiste continuera par la mise en place du plafond de l'étage, puis des cloisons et de l'isolation. Simultanément, les électriciens et plombiers interviendront pour déployer leur lot.

Puis les peintres prendront le relais et pour terminer ce sera au tour du carreleur... Tout cela devrait nous porter à la fin du printemps 2025. Nous aurons alors un magnifique appartement tout beau, tout neuf d'environ 100 m² avec 3 chambres et une salle de bain à l'étage et une grande pièce de vie cuisine-salon-salle à manger de 35m² au rez-de-chaussée. Il ne restera plus qu'à installer de nouveaux locataires !

Juxtaposé à l'appartement, nous avons créé un local de stockage de 20m² à disposition des associations, afin de ranger le matériel utilisé pour les manifestations qui se déroulent sur ce site.



Dalle béton



Réunion de chantier



Démolition



Solivage

Les surprises des démolitions

Quiconque a entrepris des travaux de démolition dans des habitations anciennes, espère trouver « le trésor caché »... mais bien souvent la vérité est différente car il s'agit de mauvaises surprises ! Mais au 7 cour de l'abbaye, les ondes ne peuvent être que positives et les découvertes aussi, car le souvenir de cette salle de classe se respire à travers le vieux tableau noir encore accroché au mur.

Les enfants de la commune de Chanteuges ont découvert les joies des chiffres et des lettres que l'on conjugue ou assemble pour apprendre à lire, à écrire et à compter ; mais ont-ils eu connaissance de ces bouteilles miniatures remplies de diverses consistances alimentaires ou chimiques ?

Alors ces fioles découvertes dans cette caisse en bois, ont-elles été abandonnées là par un locataire collectionneur ou par une famille d'instituteurs qui s'en servaient pour la découverte du monde ? La question reste entière !

Afin que tout le monde puisse apprécier ce « trésor découvert », il sera exposé dans une vitrine scellée sur un mur de la salle d'accueil de la cour de l'abbaye.





PROJET D'AMÉNAGEMENT DU CENTRE BOURG

Durant la première partie de mandat, le conseil municipal a démarré un projet d'aménagement du centre bourg afin de faire perdurer et d'améliorer la vie du village, la circulation et la dynamique commerciale du centre bourg.

Ce type d'aménagement se fait en plusieurs temps et demande un certain nombre de compétences pour allier la pratique, l'authentique, l'ergonomique, et enfin le durable.

- La 1^{re} partie de ce projet d'ampleur consiste à cibler et acquérir les bâtiments stratégiques pour mener cette action à bien. Le conseil municipal a pu valider la majorité de cette étape.
- La 2^e partie consiste à monter un dossier afin d'obtenir des subventions : 250 000 € nous ont été accordés par la région pour concrétiser ce projet.
- La 3^e partie est, sûrement, la plus délicate et la plus complexe : quoi, comment, quand, où, pour qui, pourquoi ?

Afin de se faire aider et de se faire guider sur ce projet, les élus ont décidé de contacter le cabinet PMU (Pari des Mutations Urbaines) implanté sur Ambert 63 et qui travaille fréquemment avec des villages semblables au nôtre.

Ces urbanistes vont travailler en 3 grandes étapes :

1 Faire un état des lieux de notre bourg, identifier les attentes des élus, des villageois, des associations, des commerçants et des personnes de passage dans le bourg. Ce travail donnera lieu à des ateliers participatifs afin d'amener les chanteugeois à collaborer et participer à la création des plans d'actions. Cette phase commencera probablement fin 2024.

Ne soyez donc pas surpris si des personnes, carnet en main, viennent vous questionner, vous inviter à participer à cet aménagement.

2 La synthèse de l'étape précédente mettra en avant des lignes directrices et devra établir une cartographie des priorités pour la 1^{re} moitié de 2025. Une réunion publique permettra de présenter le projet aux inter-acteurs sus cités mais aussi de recueillir leurs observations et remarques.

Voici un exemple de rendus présentés aux habitants (village de Valcivières 63)



Vues des aménagements projetés



3 Enfin une liste d'actions sera mise au grand jour avec des plans, des croquis, des chiffrages, des plans de financement et surtout un programme d'actions.

➤ La 4^e et dernière partie consiste à mettre en œuvre et à réaliser les travaux selon les plans d'actions de l'étude. Cette étape se déroulera sur plusieurs années.

Nous souhaitons que le triptyque « élus, urbanistes et chanteugeois » permette de rapprocher un peu plus l'évolution du bourg d'un « idéal » commun. Nous souhaitons donc que l'implication du plus grand nombre enrichira le débat et le nombre d'idées.

PROCÉDURE DE PÉRIL ROUTE DU HAUT-ALLIER



Après que les héritiers ont refusé la succession des propriétaires de la maisonnette située sur la parcelle AH151 Route du Haut Allier, l'habitation déjà très vétuste est tombée dans le giron « des domaines de la Haute-Vienne » et laissée en l'état. Les intempéries et le temps qui passe ont eu raison du toit qui commença à s'affaisser.

Après les signalements de plusieurs administrés (chutes de tuiles, de gravats...), le 30 janvier 2024, un constat de péril est dressé qui permet de prendre un arrêté de mise en sécurité, ordonnant les mesures indispensables pour faire cesser le danger (ex procédure de péril). Le 10 octobre 2024 devant la défaillance du propriétaire, la loi oblige des réalisations de travaux d'office, par la commune. C'est avec l'accord de l'Architecte des Bâtiments de France que Lionel, notre agent communal, tombe le toit et condamne les ouvertures.

Il faudra plus tard, écrouler les murs pour avoir écarté tout danger et la procédure sera bouclée.



INAUGURATION

DE LA BOU'BOULANGERIE

L'inauguration de la boulangerie a eu lieu vendredi 12 avril 2024 Rue des Moulins, dans les locaux de ce commerce déjà très visité par une clientèle qui ne tarit pas d'éloges...

Pour vous faire vivre ou revivre ce moment solennel, nous vous proposons de découvrir le discours de Sandrine dans son intégralité. L'émotion du moment transpire par ses mots chargés de gratitude et d'humour.



C'est avec une grande émotion que nous mettons un point d'honneur à clôturer cet épisode de la plus belle des manières avec cette inauguration.

Je remercie Monsieur le sous-préfet Emmanuel FEVRE et Monsieur le conseiller régional Peter VIGIER de nous honorer de leurs présences aujourd'hui à Chanteuges.

L'histoire de la boulangerie a commencé pour nous 1 an à peine après notre élection, comme si l'épisode COVID n'avait pas suffisamment éprouvé notre début de mandat. En effet en juin 2021, nous accueillons de nouveaux boulangers qui achètent le fond de commerce et le crédit-bail à Angélique et Pascal depuis 7 ans boulangers à Chanteuges. C'est donc Nadine et Olivier en reconversion qui reprennent le flambeau mais qui très vite se rendent compte que ce métier n'est pas fait pour eux.

Après avoir fait de nombreuses recherches en 2021 et reçu quelques candidats nous voilà en novembre 2022 revenu au point de départ.

Nous décidons donc au niveau du conseil municipal de reprendre le crédit-bail et d'acheter le fond de commerce en février 2023. Nous savons que le matériel ne doit pas être vendu séparément, sinon il sera impossible de faire revivre une boulangerie à Chanteuges.

Mais la boulangerie a besoin d'un vrai lifting !

Je dois dire merci finalement à un certain David, mon équipe comprendra, qui malgré de grandes déceptions, nous a donné l'impulsion pour engendrer les travaux nécessaires.

De février à juin 2023, la boulangerie est notre principal sujet de préoccupation et le principal sujet de discussion de nos habitants impatients de retrouver du pain frais à Chanteuges.

Je tiens aujourd'hui à remercier particulièrement nos agents municipaux qui ont mis du cœur à l'ouvrage pour la démolition notamment et le gros œuvre, les canalisations, les touches finales de peinture et encore fin 2023 le réaménagement du garage.

Mais c'est surtout à certains de mes conseillers à qui je veux dire ma reconnaissance et celle des habitants. En effet la boulangerie a été durant 8 mois le spectacle de la rue des moulins, plus de pain à acheter, mais du passage régulier pour constater l'avancée des travaux.

Je veux remercier particulièrement le travail d'une belle équipe qui se sert les coudes et relèvent les manches quand le besoin se fait ressentir ; je veux donc les citer personnellement.

Merci à Pascal pour le gros œuvre : démolition et reconstruction. Il n'a pas hésité à prendre ses vendredis de repos pour seconder les agents et faire que le chantier progresse vite. On peut compter sur lui pour faire les choses bien.

Merci à Nicolas qui, en plus de gérer les agents, a mis très souvent la main à la pâte! De bons souvenirs avec lui en train de mettre la laine de verre au plafond ou le vinyle stratifié au sol. On s'engueule souvent, mais on prouve aussi qu'on peut travailler ensemble.

Merci à Arnaud et Julien qui sont venus prêter mains fortes quand il fallait clore le chantier.

Je remercie également Annie, Véronique et Colette qui ont nettoyé en janvier, nettoyé en mai, nettoyé en septembre et re-nettoyé en janvier!

Une équipe parfaitement efficace et indispensable qui malgré nos gros coups durs ont réussi à remettre la boulangerie dans son plus bel écrin à chaque fois.

Une pensée aussi à quelques habitants qui ont aussi donné un peu de leur temps Joëlle, Christiane, Dédé notre répar' tout.

Je remercie également nos familles de nous avoir soutenus et en particulier la mienne car je sais combien je n'ai pas été facile à vivre durant cette période. Merci pour leur soutien et leur aide, une pensée à mes 3 filles qui ont briqué le vieux four qui en avait bien besoin.

Je remercie également les entreprises locales qui ont été réactives et efficaces en un temps record.

*Pour réussir une si belle entreprise, il faut de bonnes volontés mais aussi des finances, et je tiens particulièrement à remercier l'état par l'intermédiaire de M. le sous-préfet pour notre conventionnement dans le cadre du **fond de soutien aux commerces ruraux** qui nous a*

permis d'obtenir 4 720 € d'aide, ainsi que la région représentée par Peter VIGIER avec le **dispositif aménager un premier ou dernier commerce en milieu rural** qui a subventionné le projet à hauteur de 12600 €. Vos aides nous sont précieuses pour maintenir des commerces au cœur de nos villages ruraux car c'est un projet à 59000 € avec l'achat du matériel et du fond de commerce pour lequel nous avons donc eu 30% de subventions et c'est un projet qui, vous l'aurez compris ne faisait pas partie des priorités de départ de notre mandat. C'est ce qui fait le charme de l'engagement, on doit parfois déjouer nos plans pour en soutenir d'autres imprévus, mais ô combien essentiels pour « le bien vivre à Chanteuges ».

Ce n'est que par la volonté de tous que la boulangerie est encore en vie.

J'ai eu la chance au travers de nos recherches via SOS VILLAGE de rencontrer Naiké et Jérôme, dans un premier temps en leur faisant visiter les lieux au travers d'une visio ! Quand vous avez reçu des dizaines de personnes, fait visiter tout autant de fois et eu tout autant d'espoirs et de déceptions, vous trouvez des astuces pour optimiser le temps, et ce n'est qu'en juin 2023 que nous nous rencontrons pour la première fois en chair et en os, le feeling est tout de suite passé ! Nous avons donc également fait des travaux dans l'appartement pour accueillir comme il se doit un nouveau boulanger mais aussi avec fierté 2 nouveaux chanteugeois.

Depuis le 9 janvier, la rue des moulins a retrouvé son âme et sa convivialité, les commerces font la vie du village, nos habitants sont si heureux d'avoir du bon pain et de pouvoir boire leur café chez Christiane en venant l'acheter, les villages des différentes vallées si heureux de voir arriver Naiké avec son camion-boutique et son gentil sourire. Au travers de sa tournée, elle perpétue le lien dans nos campagnes et l'entraide. On est heureux de vous avoir à Chanteuges, on vous souhaite pleine réussite et de vous y sentir chez vous, mais je crois que c'est bien parti.

Pour finir mon discours, je dirai que si on avait tourné une émission de télé-réalité à Chanteuges, on aurait pu l'appeler Maison à Vendre, les Chantiers de l'Extrême ou Mission Travaux, Patron Incognito, puis C Cleaners, mais nous sommes heureux que ce soit finalement tous ensemble et la Meilleure Boulangerie de France ! »



Jérôme et Naiké



Une belle vitrine

Installation du ventrigriss



Fête de la Gavrière



Il fallait bien des volontaires pour faire les essais !

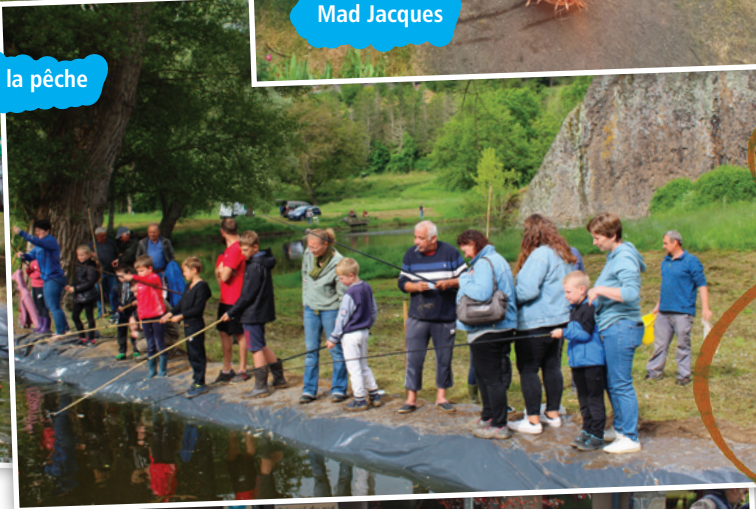


Mad Jacques



Le grand espace de jeux

Fête de la pêche



RETOUR EN IMAGES SUR LES FESTIVITÉS

Foire de mai



Vide-greniers et concours de pétanque de La Pentecôte



Repas du Comité des Fêtes



Théâtre Les Increvables



FESTIVAL DE GUITARE

Au fil des années, le **FESTIVAL DE GUITARE** de Chanteuges s'impose comme un incontournable de la vie culturelle estivale de la Haute Loire.

Dans la lignée des sept éditions précédentes, la programmation nous a permis d'accueillir des artistes de renommée internationale, aux couleurs musicales variées: Mathias Duplessy et le trio Cavalcade, le luthiste Thomas Dunford, le duo de jazz Jérôme Ciosi et Gilles Barikosky et le groupe « des doigts de l'homme ».

Cette année, **Chanteuges peut s'enorgueillir d'avoir également accueilli l'amezso-soprano Marina Viotti (victoire de la musique classique 2023)**, accompagnée du guitariste Gabriel Bianco, **une semaine à**



peine avant son passage remarqué lors de la cérémonie d'ouverture des Jeux Olympiques de Paris 2024, juchée sur son bateau, devant la Conciergerie.

Le festival programme aussi de jeunes guitaristes prometteurs. L'ensemble de la semaine est animé par des apéros concerts quotidiens gratuits.

Le fil rouge du festival fut la master-class de musique d'ensemble pour guitares, animée par Mathias Duplessy dont la composition en hommage à Ennio Morricone a été présentée en ouverture du concert de clôture.

Cette année, le festival s'est enrichi d'un concert de pré-ouverture au château de Chavaniac, avec le duo Canopé (guitare et violoncelle) et d'une journée découverte pour public empêché : visite guidée du site par l'animatrice du patrimoine, Marilyne Avon et un concert autour de la guitare renaissance.

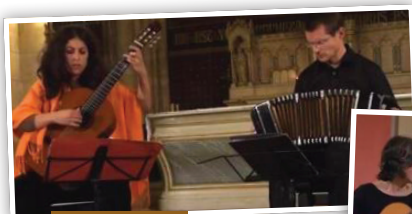
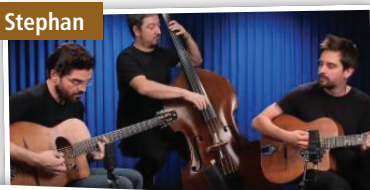
Nous avons eu un retour enthousiaste d'un public conquis par la musique, le site et l'ambiance qui régnait sur place. Et nous serons heureux de vous retrouver pour l'édition 2025 !



Le festival débutera le 15 juillet avec en pré-ouverture un concert au château de Chavaniac. L'ouverture se fera le 16 juillet à Chanteuges et la clôture le 19 au soir. Les journées débiteront à 17h par un concert de découverte de jeunes talents dans la chapelle, et comme ces deux dernières années, nous aurons chaque jour un apéro concert à 18h30, et comme d'habitude le grand concert à 20h30 dans l'église.

Aperçu de la programmation 2025 :

Trio Josho Stephan



Duo Solal



Duo Azuma Bellinatti

LES CHAN'TEENAGERS



Les Chan'teenagers sont de retour cette année et cette fois nous comptons bien réellement nous lancer !

Nous sommes une association essentiellement constituée de jeunes habitants de Chanteuges entre 12 et 18 ans et comme certains le savent déjà, nous avons participé à plusieurs manifestations ayant lieu sur la commune en faisant des ventes de crêpes ou bien en remplaçant les anciens classards dans notre tradition du Fouaï.

Nous avons aussi lancé un projet autour des liens intergénérationnels qui consistait à récupérer des témoignages d'anciens en allant chez eux et entretenir un lien avec eux. Malheureusement, cette association a été quelque peu laissée de côté, mais cette année nous avons décidé de prendre les choses en main et de repartir de plus belle.

Ainsi nous comptons relancer notre projet avec l'aide d'autres associations et nous projeter dans l'année 2025 avec plusieurs autres nouvelles idées et une nouvelle équipe car nous aimerions intégrer de nouveaux jeunes du village ou bien des alentours. Nous allons donc faire de nouvelles réunions où nous accueillerons tous nouveaux adhérents ayant entre 12 et 18 ans et ayant la volonté de s'engager dans l'association ou tout du moins de découvrir ses valeurs et ses ambitions. Suite à ces réunions, nous organiserons une sortie d'intégration.

Cette nouvelle ère qui s'ouvre, nous permettra de lancer nos nouveaux projets telle que la confection d'un char pour les plus grands en tant que classards ou alors l'organisation d'une course de caisses à savon pendant l'été 2025.

Alors à vos agendas et bien sûr à la prochaine fois !

Contact :
ophelie.rapatel@gmail.com (présidente)

CHANTEUGES PRÉSERVATION DU PATRIMOINE

Chanteuges Préservation du Patrimoine invite tous ceux que cela intéresse à proposer des photos, actuelles ou récentes, prises dans la commune ou les environs dans le but de monter une exposition des plus beaux clichés, que ce soit en couleur ou noir et blanc. Tous les sujets étant acceptés.

Un tirage sera effectué par l'association, puis un tirage sur papier des photos retenues dans un format à définir.

Sachant que cette exposition se tiendra durant l'été 2025, les photographes amateurs intéressés sont priés de contacter CPP : **chanteuges.patrimoine@laposte.net**

MUSIKENJEU SOUFFLE SES 2 BOUGIES !

En juin dernier, Musikenjeu, association qui promeut les valeurs de partage autour de la musique, a effectué une répétition générale pour les apéros musique de la rue des moulins à Chanteuges. La pluie se mêlant à l'orchestre, le concert s'est déroulé avec les musiciens au complet d'un côté de la rue dans le garage de Christiane et le public de l'autre côté sous la terrasse couverte du bar !

Puis en juillet, c'est le moment du bilan ! Restitution du travail effectué pendant l'année lors d'un concert spectacle se déroulant dans l'Abbaye.



Une Abbaye remplie pour assister à ce spectacle qui a été rejoué plusieurs fois (Saugues, Langeac). C'est donc l'ensemble des adhérents de l'association qui a présenté son travail :

- Les enfants (de 2 à 7 ans), participant à l'éveil musical, ont fait la 1^{re} partie du spectacle au travers d'un « jouer ensemble » orchestré par Natacha.
- La 2^e partie du spectacle a permis la restitution des travaux de l'année et du stage de fin d'année sous la forme d'un spectacle vivant :
 - Les enfants de 7 à 10 ans donnaient le thème du spectacle au travers de scénettes de théâtre le tout dirigé par Natacha.
 - La quinzaine de choristes (de 7 à 72 ans) conduite par Annette, cheffe de chœur, mettait en chansons ce fil directeur.
 - La vingtaine de musiciens d'orchestre (de 7 à 70 ans) mettait le tout en musique. C'est Sarah et Margot qui ont la responsabilité de l'orchestration et de la direction de l'orchestre composé de flutes, clarinettes, violons, violoncelle, accordéon, trompette, tuba, percussions, piano, guitare, saxophone.



Une scène hétéroclite, des débutants avec des confirmés, des enfants avec des adultes... La musique a donc été le vecteur de ce partage collaboratif. Musikenjeu insiste sur le fait que tout le monde peut trouver sa place dans la musique et la chanson. Les répétitions, cours, création se déroulent dans les annexes de l'abbaye ou à la salle des fêtes de Chanteuges.

Depuis cette année, l'association a ajouté un groupe de théâtre enfant composé d'une quinzaine de jeunes et animé par Carmen qui écrit et met en scène.

L'année 2024/25 sera marquée par la conception d'un nouveau spectacle musical en participant au projet d'Éducation Artistique et Culturelle de la Communauté de Communes des Rives du Haut-Allier sur la thématique du saumon.

Ce spectacle de fin d'année aura donc un petit goût d'Allier et de basalte ! Une première représentation aura lieu le 26 avril en fin d'après-midi à Chanteuges, d'autres suivront début juillet.

Les inscriptions sont possibles toute l'année pour la chorale, l'atelier de théâtre, l'orchestre, l'ensemble de percussions ou l'éveil musical. Possibilité de faire 1 ou 2 séances d'essai avant de s'engager. Bienvenue à celles et ceux qui souhaitent nous rejoindre (enfants, ados ou adultes) !

Nous répondons à vos questions sur le mail : musikenjeu@gmail.com.



UN DEVOIR DE SOUVENIR

... Cette guerre qualifiée de grande alors que rien de ce qui est porteur de haine et de division ne peut-être grand...

Ces mots, extraits du message de l'Union française des associations de combattants, déclamés par Paul ROUSSET, résonnaient sur le roc ce dimanche 10 novembre. Ils étaient soutenus par le discours du ministre Sébastien LECORNU que Sandrine ROUX portait à la connaissance de ce public recueilli devant le monument aux morts.



« Honorer leur mémoire, c'est écouter ce qu'ils nous disent encore aujourd'hui. Ils nous laissent un devoir de gratitude, de lucidité et d'espérance.

Le devoir de gratitude, c'est tout simplement se souvenir du sacrifice de ces jeunes hommes...

Le devoir de lucidité, c'est de ne pas oublier que 21 ans après que les canons se fussent tus, il a fallu reprendre les armes en 1939...

Le devoir d'espérance, c'est de ne jamais douter des ressources de la France pour venir à bout des défis qui se présentent à elle. La guerre change de visage, mais de génération en génération, les soldats de France demeurent animés de la même volonté de défendre l'honneur et la patrie.

C'est pourquoi, réunis au pied du monument aux morts, élus, anciens combattants de toutes les générations du feu, enfants des écoles, nous ne sommes pas seulement la garde des morts, nous sommes d'abord les sentinelles des vivants ».

Après le dépôt des gerbes de fleurs et de la minute de silence, Madame la Maire remerciait l'assistance et conviait les personnes présentes à prendre l'apéritif chez Christiane.

Ceux qui étaient invités au repas des aînés se dirigeaient vers la salle des fêtes où les attendait une table joliment dressée par Pauline et Gérard de l'Auberge de Chanteuges. Un délicieux repas, servi avec générosité et élégance enchantait tous ces convives qui prenaient congé en fin d'après midi, après avoir choisi les doyens pour une photo qui nourrira les souvenirs.

Les membres du CCAS et les élus recevaient des remerciements chaleureux pour ce moment de rencontre gourmande et donnaient rendez-vous au plus grand nombre pour l'édition 2025.



FESTI-BUS & CARAPAT

Depuis la Moselle, où il est actuellement installé toujours en famille et toujours dans son bus aménagé, Patrice nous a fait une vidéo pour remercier CHANTEUGES d'avoir accueilli son FESTI-BUS en mai 2024, il nous a aussi fait faire le tour de son bus aménagé CARAPAT en visio. Nous vous avons retranscrit cette vidéo...

« Bonjour à tous,

► Remerciement et origine du festival

Nous sommes actuellement en Moselle d'où je veux d'abord vous remercier de l'accueil qu'on a eu au mois de mai. Avec Pierrot (dont les parents habitent à côté de Chanteuges, à Prades) et tous les participants au Festi'Bus, on vous remercie de nous avoir accueillis, on espère pouvoir revenir vous voir assez rapidement pour un nouveau Festi'Bus à la Gravière de CHANTEUGES.

Pour tracer l'origine de cette manifestation, c'est une discussion entre plusieurs personnes qui habitent à l'année dans ce type de véhicule et qui souhaitaient organiser ce genre de rassemblement. Il s'agit d'une première en France, donc c'est également le plus grand ! Ce type de rassemblement existe déjà dans d'autres pays, notamment en Suisse, en Allemagne ou en Hollande...

Mais c'était le premier qui se faisait en France et pour une première il a donc réuni 220 personnes au total dont 60 enfants et 32 bus aménagés. Une belle réussite.

On imagine faire ce festival en France tous les 2 ans et les autres années, nous irions dans un autre pays participer à un rassemblement un peu similaire. En 2025, ce sera en Suisse où une délégation française va aller là-bas pour compléter le nombre de cars ou bus aménagés !

Merci encore à toute l'équipe et puis à très bientôt...

► Visite du car aménagé

Je vais vous faire faire une petite visite rapide d'un bus aménagé pour que vous vous rendiez compte comment on peut vivre dans ce type de véhicule.

Tout d'abord, les bus les plus longs qu'on puisse aménager en France font 12 m de long, comme le mien. J'ai en plus une remorque porte-voiture pour cette voiture qui nous sert à rouler plus léger pour aller aux courses par exemple, c'est quand même plus pratique pour se déplacer. L'attelage bus + remorque fait donc 18 m de longueur.

Avec ce véhicule de 12 m, l'avantage des bus c'est que l'on a un tas de soutes, nous les avons aménagées pour le rangement, mais aussi l'atelier, les outils, la petite cuisine d'été avec la plancha ou le groupe de clim, puisque le véhicule est climatisé.

Au-dessus du bus, on a un très grand store de 9m40 de longueur sur un peu plus de 3 m de largeur, en l'ouvrant, cela recrée un espace supplémentaire de près de 30 m². Sur le toit on retrouve une rangée de panneaux solaires orientables pour 2300 watts d'énergie solaires, on est autonome au niveau électrique quand on est dans les bonnes régions. Actuellement en Moselle et à l'automne, c'est un petit peu plus compliqué !

La porte centrale est utilisée comme porte d'entrée. À l'entrée, on retrouve le tableau électrique avec un onduleur qui fait office de régulateur par rapport aux panneaux solaires, mais aussi convertisseur et de chargeurs pour du 3500 watts en 24 volts. Il y a aussi un coffret de disjoncteurs classiques à ceux que l'on retrouve dans une maison, mais également 2 coffrets supplémentaires ce qu'on appelle les coffrets AC et DC (ce n'est pas le groupe de musique Hard Rock) avec des parafoudres pour être protégé quand on se recharge par l'extérieur depuis les panneaux ou sur une prise électrique.

Dans l'entrée, on peut ranger les chaussures, vestes, casquettes... On a fait cette double-porte pour avoir un vrai SAS d'entrée pour que ça soit le plus étanche possible et puis quand il pleut c'est quand même beaucoup plus pratique, on peut se déchausser et se déshabiller ici. On a une porte avec une prise connectée ce qui évite de devoir utiliser une clé on est assez « geek ».

On arrive à l'intérieur, alors on n'a volontairement pas rangé le bus pour vous montrer ce que c'est qu'un véhicule qui vit. Voilà donc comment on vit au quotidien.

Complètement à l'avant c'est l'espace parent, vous verrez que les enfants eux sont tout à l'arrière.

Ici, on a ce qu'on appelle un lit pavillon, c'est-à-dire un lit qui monte quand je roule, en dessous duquel on a donc les 6 sièges qui restent exploités.

Ensuite, le second espace est ce que l'on appelle la dinette, avec sa table et ses 2 banquettes. Sous chaque banquette, on retrouve les cuves à eau propre 420 L et 300 l d'eau grise qui sont dans la soute. Pour donner un ordre d'idée, on est 4 dans le véhicule, plus le chien, plus un cochon d'inde, on tient entre 8 et 10 jours en faisant les douches, la cuisine, la vaisselle et la machine à laver. Donc l'eau propre est à l'intérieur, c'est volontaire parce que je voulais pouvoir aller dans des endroits où il fait un petit peu froid et donc pouvoir résister au gel. Sur les coffres de l'espace dinette on peut faire un lit double de 140 cm x 200cm.

Dans l'aménagement on a gardé les plafonds d'origine et les portes bagages (que j'ai réduits de 25 cm, ils nous servent de rangements. À l'avant du car, comme à l'arrière, il y a multitude de rangements au plafond. Nous avons conservé une gaine technique, les aérateurs sont toujours fonctionnels et ça m'a permis de d'installer donc tout ce qui est électrique (prise, éclairage,....).

Dans le sol, on retrouve un grand coffre de rangement pour tout ce qui est sec (pâtes, riz, boîte de conserve), on a une gazinière de maison, un frigo de maison, un élément supplémentaire ce filtre à gravité pour ne pas avoir à acheter de bouteille d'eau en plastique, c'est une cuve inox avec des filtres à l'intérieur, on le remplit d'eau, ça filtre et coule dans la partie basse, on remplit ensuite les bouteille d'eau filtrée.

Maintenant, nous voilà plus à l'arrière dans la salle d'eau, ici, on a un lavabo puis la douche qui est une douche aux dimensions classiques de maison 70 cm x 80 cm (j'ai même mis un petit hublot de bateau pour faire sympa)

Voici la partie toilette, ce sont des toilettes qu'on appelle sèches à séparation c'est à dire les matières fécales vont sur la partie arrière, les urines vont sur la partie avant et les urines partent par un tuyau en 40 dans un bac de 10 l qui est sous le car (on les a mis sous le car, beaucoup les ont à l'intérieur, mais il suffit d'oublier de vider une fois pour vite comprendre l'intérêt de l'avoir mis à l'extérieur).

Les toilettes sèches ont plusieurs avantages par rapport aux toilettes chimiques qu'on a traditionnellement dans les camping-cars, on va pouvoir les jeter à peu près partout, soit dans les ordures ménagères. Je vous rassure c'est pas grave du tout puisque les ordures ménagères sont soit enfouies, soit incinérées, ça s'insère très bien et c'est pas polluant !!

Les urines peuvent être vidées comme ici, sur une aire de vidange, si ce n'est pas le cas elles peuvent être vidées dans la nature, c'est comme si on allait faire ses petits besoins à l'extérieur dans la nature.

On arrive sur la partie complètement arrière qui est donc l'espace des enfants. Nous avons 5 enfants, mais seuls les 2 derniers voyagent avec nous.

Soan, notre fils de 15 ans, dort dans cet espace, tout au fond du bus, c'est un lit classique 90 cm x 190 cm. On retrouve sur les étagères ses livres, ses jeux-vidéo... Ensuite juste devant, on voit le lit d'Alisée, notre fille de 13 ans, un lit en 80 cm x 200 cm avec ses petites affaires et sa déco.

En face, ils ont leur espace bureau parce que bien évidemment comme tous les nomades, nos enfants font l'école à la maison, ils ont donc leur espace pour pouvoir travailler à l'intérieur. Quand on peut et le plus souvent ils vont travailler à l'extérieur, on y retrouve également la cage du cochon d'Inde.

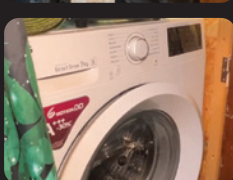
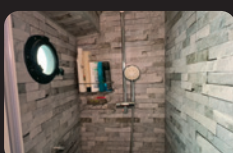
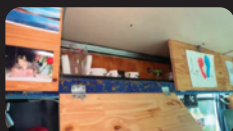
En haut, comme à l'avant dans ces rangements, on va voir leur matériel scolaire. Sous le coffre du lit de Sohan, encore un grand rangement pour tout ce qui est jeu notamment jeux de société des enfants.

Ce qui est un peu différent d'une maison classique, c'est les « fringues » sachant qu'on a chacun uniquement une tablette de l'étagère pour l'ensemble de nos vêtements donc tout doit rentrer ici. Valérie utilise des méthodes de pliage un peu particulières pour que ça prenne le moins de place possible, mais tous nos vêtements sont ici, hiver comme été.

Dernier espace, ici on a un chauffe-eau qui est un peu différent de ce qu'on va trouver à la maison, celui-ci ne contient que 80 litres, il est électrique (1200 watts), mais qui peut aussi être couplé au système de liquide de refroidissement du moteur, ou avec ce qu'on appelle un Webasto à eau (une petite chaudière diesel, qui va venir chauffer un fluide caloporteur, qui passe par le serpentin et va chauffer l'eau qui est à l'intérieur du ballon).

Ce type de grand véhicule peut posséder sa machine à laver, ça tourne sur le solaire, c'est une machine à laver classique 7 kilos qui a l'avantage d'être A+++ donc au plus bas niveau consommation électrique. Sachant qu'on utilise la machine en moyenne une fois par semaine et ça consomme à peu près 50 litres d'eau.

Voilà on a fait le tour du bus ou plutôt du car aménagé, en fait le vrai terme c'est le car, alors pour ceux qui ne connaissent pas la différence, elle est simple dans les cars, il n'y a que des places assises, alors que dans les bus il y a des places autorisées debout au moment de la conduite, souvent ils sont limités à 70 km/h. Donc CARAPAT est un car avec 57 sièges, qu'on a enlevés avant de faire le début de cet aménagement ».



NOS DÉCHETS

Le SICTOM Issoire / Brioude a interpellé Arnaud, représentant la commune à son instance, pour un problème d'enlèvement des poubelles sur le **secteur du Bouchet et des Auvergnés**. Les camions de ramassage de plus en plus diversifiés dans leur fonction de tri, donc de plus en plus gros, ne parvenaient plus à effectuer le demi-tour nécessaire à leur manœuvre de retournement en empruntant uniquement l'espace public.

La sanction de non-ramassage se serait appliquée sans tarder, mais une solution fut apportée : un site de dépôt collectif a été installé à côté du composteur du village de Fromenty, permettant ainsi aux usagers de ces 2 villages de pouvoir continuer à profiter de ce service.



À Bourleyre, petit à petit on a vu naître le rassemblement des bacs de déchets sur la place des lavandières. Cette concentration contourne la difficulté des riverains de la rue du Fouganier (dans laquelle le camion ne se rend pas) et les exempte ainsi de sortir leur poubelle les jours de collecte.



Le regroupement des déchets tend à se développer en créant des points d'apport volontaires, notre initiative n'est pas en corrélation avec cette politique, mais bien une obligation de réalisation pour satisfaire la demande du SICTOM.



Des dégâts involontaires... ou pas !

Dans la traversée du bourg, les dégâts s'accumulent cette année 2024 : certains « maladroits » ont l'honnêteté de se faire connaître et ainsi un constat amiable est dressé, mais parfois aucune signature n'est laissée et nous devons faire appel à nos deniers communaux et au savoir-faire des employés pour remettre les choses en état. Malgré le constat amiable dressé par l'automobiliste responsable, Évelyne se bat actuellement contre les méandres des assurances, du Syndicat D'Électrification (SDE) et de L'Entreprise Électrique (LEE) pour arriver à remettre en place un poteau coupé. En effet, les édifices de l'éclairage public sont assurés par le SDE qui communique avec l'assurance adverse et commissionne LEE pour fournir les équipements et les mettre en place. Dans le cas de ce poteau, l'article est trop ancien et la chose a l'air introuvable ! Mais la solution arrivera bien à voir le jour. Puis la lanterne s'allumera quand celui-ci déclinera.



Un petit peu plus loin, le mur qui cerne l'ancien béal au niveau de l'entrée de la rue des moulins, n'a pas eu la chance de recevoir un autographe et les pierres tombées par ce véhicule dommageable devront être remises en place par des mains habiles.

Le vent a soufflé fort, très fort, mais la maladresse ou la malveillance ont soufflé bien plus fort encore sur le panneau fixé sur le mur, jusqu'à le desceller et le coucher pour un repos qui ne durera que le temps de l'intervention musclée des mains réparatrices de nos agents.



Dans la portion qui va de l'arbre de la liberté au carrefour de la Vialle, le revêtement doit être refait par le **Département**. Sur ce morceau, les fuites d'eau sont nombreuses et le **Syndicat des Eaux d'Auteyrac** va rénover ce réseau vieillissant. De ce fait, la **commune** va en profiter pour refaire les conduites d'eaux pluviales et usées. Quand on est riverain d'une route, on déplore souvent la vitesse excessive à laquelle les véhicules circulent, et même si la vitesse est respectée le danger est permanent pour les usagers piétons. Des solutions sont proposées pour améliorer la sécurité sur toute la traversée : radars pédagogiques amovibles, visualisation du changement d'espaces en utilisant des couleurs sur la chaussée etc. Ce projet va se concrétiser assez rapidement en conjuguant les opportunités temporelles de ces 3 instances.

MON AGENDA



■ DÉCEMBRE 2024

14 DÉCEMBRE

Noël pour les enfants de Chanteuges

Comité des fêtes

📍 Salle des fêtes

27 DÉCEMBRE

Bal pour les jeunes

Association culturelle et sociale de Chanteuges

📍 Salle des fêtes

■ FÉVRIER 2025

2 FÉVRIER

Repas

Comité des fêtes

📍 Salle des fêtes

15 FÉVRIER

Théâtre : Les Increvables

Association culturelle et sociale de Chanteuges

📍 Salle des fêtes

■ MARS 2025

2 MARS

Vente de vêtements de particuliers à particuliers

Association culturelle et sociale de Chanteuges

📍 Salle des fêtes

■ MAI 2025

11 MAI

Foire de mai

Association culturelle et sociale de Chanteuges

📍 Autour et dans la salle des fêtes

■ JUIN 2025

7 & 9 JUIN

Fête de La Pentecôte

Comité des Fêtes

■ JUILLET 2025

DU 16 AU 19 JUILLET

Festival de guitare

6 cordes au fil de l'Allier

■ AOÛT 2025

23 & 24 AOÛT

Voyage sur le week-end

Comité des fêtes

■ OCTOBRE 2025

26 OCTOBRE

Marche des feuilles mortes

Comité des fêtes

31 OCTOBRE

Assemblée générale

Comité des fêtes

📍 Salle des fêtes

■ DÉCEMBRE 2025

13 DÉCEMBRE

Noël pour les enfants de Chanteuges

Comité des fêtes

📍 Salle des fêtes

La vierge du Roc

Certains sinistres ne sont dus ni à la malveillance, ni à la maladresse mais bien à la malchance... les foudres du ciel sont déplorables mais inévitables. On se réjouit toujours quand elles n'atteignent que les objets érigés vers le ciel et non les humains qui habitent à proximité !

La vengeance est proche, les débris soigneusement collectés seront bientôt remis en place par la main de cette personne habile et délicate qui est venue dernièrement planter sa vie à la Vialle ! Merci Véro !



VENTE DE LOTS DE BOIS À LA GRAVIÈRE

Nous relations dans le dernier bulletin, le danger des arbres creux de notre espace vert embrassé par l'Allier et notre volonté de sécuriser, autant que faire se peut, cette aire naturelle de camping et ce lieu de promenade rafraîchissante.



Le 27 avril 2024, les habitants de la commune qui avaient répondu à l'appel venaient participer au tirage au sort que Pascal, Nicolas et Julien avaient préalablement mis en place.

Chaque candidat prenait connaissance du trésor que la chance leur avait attribué et recevait la consigne obligatoire d'enlever leur butin et nettoyer les lieux avant le 8 mai 2024.

La saison estivale a suivi son cours sans incident relatif aux arbres creux, mais les coups de vent de ce mois d'octobre ont encore mis à terre une dizaine d'arbres (acacias ou peupliers). Cela montre qu'il est bien difficile de sélectionner les arbres fragiles pour les épurer et que à l'inverse, il est aisé d'en laisser qui paraissaient gaillards, mais étaient en réalité bien fragiles...

Après une inspection méticuleuse, quelques arbres sont abattus et **15 lots de bois de chauffage** sont constitués et mis en vente au prix de 15 €.

André Julien

OU LA NATURE CHEVILLÉE AU CORPS...

Le 25 octobre 2024, par un bel après-midi d'automne, je me rends à Bourleyre pour y quérir le témoignage André Julien, une des figures de notre commune.

À mon arrivée, André, qui a eu 90 ans le 15 novembre, est un peu surpris d'avoir été choisi pour cette interview, mais il est ravi de cet honneur et se prête volontiers au jeu des confidences.

Tout d'abord, je prends des nouvelles de la santé de Raymonde, son épouse, qui a fait un AVC mi-juillet et est restée près de 3 mois à l'hôpital, puis en convalescence avant de rentrer à la maison le 16 octobre. Elle garde peu de séquelles, mais reste très fatiguée.

André est né au Moulin de Montrezon sur la commune de Thoras. Son père y est meunier-agriculteur. Il avait appris le métier à Chanteuges en travaillant pour la minoterie Duchamps, avant de louer son moulin pour y exercer son activité. Lorsqu'il a 9 ans, ils aménagent à Reynaldès, toujours sur la commune de Thoras. André fréquente l'école de Donaldès sur la commune de St Symphorien dans la Lozère voisine. Tous les matins et tous les soirs, il parcourt les 2 km séparant son village de l'école. « *Certains jours, c'était pas du gâteau en sabots dans la neige des hivers d'antan, mais on n'avait pas le choix !* ». En 1949, les Julien atterrissent à Varennes de St-Préjet-d'Allier à la ferme du Chovel. André y aura son propre troupeau de moutons et une dizaine de vaches. À 18 ans, notre homme entre à la brigade de l'équipement de St-Préjet. Puis en 1955, vient le temps du service militaire, André est tout d'abord affecté à Grenoble pendant 6 mois, période où naît son fils Roger. Il est ensuite envoyé en Algérie, malgré sa récente paternité, il y passera près de 30 mois, à Usinde, puis dans les territoires du sud algérien. Là-bas, les activités principales sont le maintien de l'ordre public et le contrôle des caravanes libyennes qui bien souvent transportaient des armes. Une période difficile, loin des siens et avec un climat tellement différent de sa Haute-Loire natale.

À son retour d'Algérie, André réintègre la DDE, il y passera l'intégralité de sa carrière professionnelle jusqu'à sa retraite en septembre 1989. Son côté sociale et partisan le pousse à devenir délégué syndical, puis délégué à la commission de réforme pour défendre bec et ongle ses camarades victimes de maladie ou d'accidents de travail. En 1959, André est affecté à la brigade de Chanteuges et il s'installe avec Raymonde dans une petite maison de la calade. En 1962, Raymonde reprend le café de Bourleyre : l'Orée du Bois. Durant 9 ans le couple donnera tout pour faire tourner ce bar-restaurant prisé par les entreprises, notamment une entreprise de la Drôme qui assurait l'adduction en eau potable. En 1970, ils font construire leur pavillon à la sortie du village, habitation qu'ils occupent encore à ce jour.

André adore la Nature, on peut même dire qu'il en est amoureux. Les champignons, les myrtilles, la chasse, la pêche, les arbres, les abeilles... C'est son père qui lui a enseigné la Nature au quotidien. Ce père, qui n'avait pas été à l'école, avait tout appris de la Nature par lui-même et en écoutant les anciens (il était devenu rapidement orphelin de son père à 6 ans et de sa mère à 12 ans). Pendant des décennies, André a battu la campagne à courir derrière les chanterelles, les pieds-de-mouton, les morilles, et surtout les cèpes. Non-satisfait d'en ramasser, les Julien seront également collecteurs de champignons. Pendant plus de 20 ans, ils rachèteront aux particuliers leurs récoltes au cour du marché, avant qu'un grossiste les récupère tous les soirs. Cela ne manquait pas d'animation dans leur sous-sol de la villa de Bourleyre ! Les myrtilles, ces petits fruits « bleus » des bois se récoltaient au cœur de l'été. Armés de peignes et baches, c'est en famille ou entre voisins que l'on passait la matinée à peigner les bleues. Le travail était éreintant à « cravacher » dans les côtes, mais c'était un gagne-pain substantiel et surtout un plaisir de communier avec la nature. La chasse était l'activité de l'automne, c'était le temps des copains, des chiens, des battues et du gibier... André s'y est donné. Il a même été administrateur pendant 12 ans et vice-président durant 4 ans de la Fédération Départementale de Chasse de la Haute-Loire. La pêche fut un passe-temps plus calme et plus solitaire, mais toujours en pleine nature.

Les arbres, encore une connaissance d'André. Je me rappelle, gamin, au début des années 90, mon père avait fait appeler au Père Julien pour greffer quelques arbres. C'était fascinant pour un enfant de 10 ans d'écouter ses explications et de croire qu'en « collant » un petit bout de bois sur un mauvais arbre avec de la pâte rouge, cela pourrait donner un bel arbre à fruit... et ça a marché !

À Reynaldès, le petit André est captivé par les abeilles. Un ancien du village, le Père Mathieu le remarque et lui cède son savoir sur la chose. En rentrant de l'école, André passait de longues heures à écouter et observer ce mentor. Il raconte l'avoir vu attaquer un essaim avec une vieille poêle et une baguette en ferraille. En fait, quand l'essaim sort, les prospectoruses sont en tête et communiquent avec les autres. Le bruit de la barre de fer sur la poêle simule l'orage qui a pour effet de couper les communications et donc le commandement de la reine, et par conséquence l'essaim se pose, il n'y a plus qu'à le ramasser. À la retraite, André revient à cette passion d'enfant et prend des ruches. Il en aura jusqu'à 93. La charge étant devenue lourde, depuis 2 ans, c'est son petit-fils Frédéric, sa compagne Céline et leur petit Thibault qui s'occupent des ruches. Ils en ont plus de 100. À l'énonciation de ses dernières phrases, je ressens l'émotion et la fierté d'André, d'avoir pu leur céder ce patrimoine et cette passion.

André a également été conseiller municipal de Chanteuges de 1983 à 1989, lors du premier mandat de Michel Merle. André et son camarade Louis Pirlles sont tous 2 élus de la liste d'opposition. À cette époque, les conseils municipaux sont houleux. Par sa droiture et sa pugnacité, André Julien est reconnu pour être la Morale de ce conseil. Il s'occupe notamment de l'ouverture du chemin allant de Bourleyre au Moulin Bleu. Cette piste de mulet doit être élargie afin d'y faire passer des engins agricoles de plus en plus larges (et ils ne feront que grossir jusqu'à notre époque). André contacte tous les riverains de ce chemin pour qu'ils cèdent du terrain pour l'élargissement et obtient la signature de chacun, même celle des responsables des Eaux et Forêt (l'ONF de l'époque). Un résultat obtenu grâce à sa persévérance à mener cette mission.

Depuis toujours, André pratique le magnétisme et le moins que l'on puisse dire c'est que sa notoriété dépasse les limites du canton. À 13 ans, il s'aperçoit en marchant dans une prairie, les pieds écartés guidés par une force surnaturelle, qu'il trouve une source. Il apprend à dompter ce don, reconnaître les signaux, identifier les forces... Il utilise ce don pour chercher les filons d'eau pour des captages ou des puits. Mais son magnétisme fonctionne aussi pour retrouver toute sorte de chose, souvent sollicité pour rechercher les chiens perdus de ses amis chasseurs. Il nous confie cependant que le résultat n'est pas de 100%.

Équipé de sa baguette de noisetier et de son pendule (un cadeau de Raymonde), il parcourt les parcelles pour capter les signaux le menant au filon, puis matérialise le périmètre, et en détermine la profondeur. Il mime la scène de la baguette en maintenant les 2 mains écartées devant son visage expliquant les mouvements de l'outil induit par les forces magnétiques en chaque situation, et fait pareil pour le pendule avec la main en avant.

André raconte, par exemple, comment à Charraix avec son collègue Roger Vignal, maire du village à cette période, il avait, grâce à sa baguette, découvert un filon, puis l'avait remonté jusqu'à la source de la nappe d'eau à 36 mètres de profondeur. André regorge d'exemples et d'anecdotes pour illustrer ce don. À sa grande époque, André était reconnu pour son efficacité et était régulièrement sollicité pour chercher l'eau autant pour des puits, des sources pour mettre l'eau dans les pâturages que pour des nappes dans l'optique de l'adduction d'eau potable.

Pour André, ce temps est révolu. Il aspire maintenant à une vie moins active à accompagner sa Raymonde à la santé fragile depuis cet AVC de juillet, en s'occupant de jardiner son petit lopin de terre. Il promet cependant de venir participer au devoir de mémoire pour la cérémonie du 11 novembre au côté de ses amis anciens d'Algérie.

